

## COVOITURAGE

De nombreux sites de covoiturage existent sur internet notamment celui du conseil général de bourgogne : <http://www.covoiturage.mobigo-bourgogne.com/> pour des trajets locaux.

Nous mettrons ce lien sur le site internet de la commune <http://www.marcilly-les-buxy.fr> à utiliser de préférence pour que l'on s'y retrouve tous.

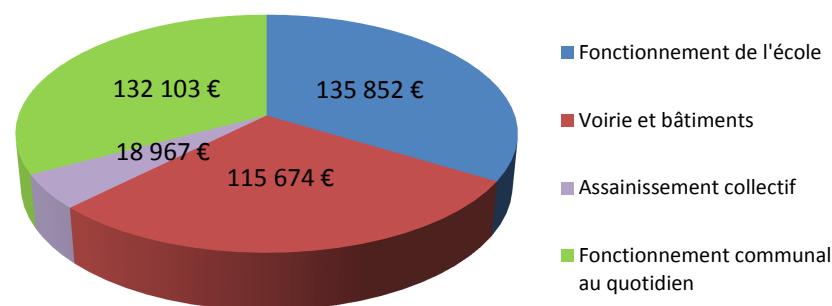
## MEMO UTILE



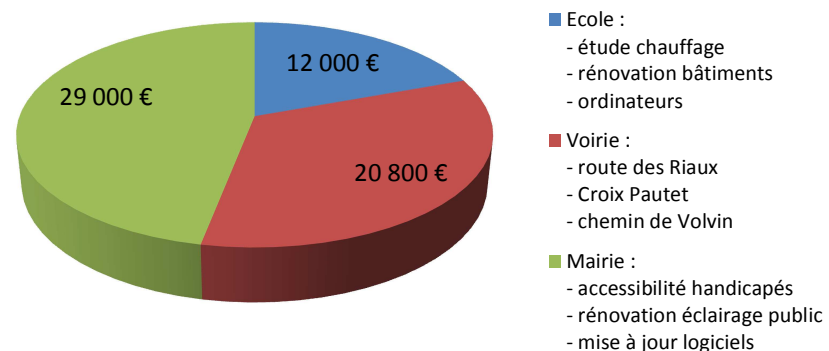
Vous trouverez avec cette lettre Ensemble à Marcilly les Buxy un mémo utile qui regroupe les activités proposées sur la commune. Cela vous permettra d'utiliser les ressources de notre commune... Ces différents contacts seront prochainement intégrés dans le site internet de notre commune.

## BUDGET

### DEPENSES 2013 : 402 596€



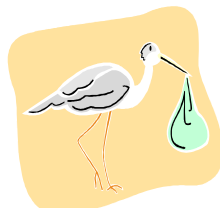
### REALISATIONS 2014 : 61 800€



## VOS SUGGESTIONS :

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



Alice PAUC Le 27/01/2014

Maëlle ANGLARS Le 10/02/2014

Islém ASBAÏ Le 03/05/2014

### MARIAGES



Alexandre GENELOT et Jessica NELSON  
le 11/01/2014

### DECES

Simone BROUSSOLE - le Martrat  
03/07/1920 - 15/03/2014

Florian BERNARD - les Bordenets  
21/02/1992 - 14/04/2014

Julien MEUNIER - les Riaux  
13/03/1928 - 15/04/2014

Pierre FOREST - les Baudots  
20/08/1921 - 19/05/2014



## EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Une nouvelle équipe est à votre service : c'est en utilisant nos complémentarités que nous travaillons pour conserver notre cadre de vie, l'école, les commerces et soutenons les associations qui animent notre commune.

Le début de ce mandat est marqué par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Si certes, l'application du décret fait parler, c'est un décret, nous devons donc l'appliquer. Alors profitons de cette possibilité de réfléchir à la journée de nos enfants, d'apporter de la complémentarité dans ses activités et surtout apportons lui la possibilité de s'épanouir à Marcilly-lès-Buxy.

*pour le Conseil Municipal, le Maire,*

*Jean-Pierre BILLON*

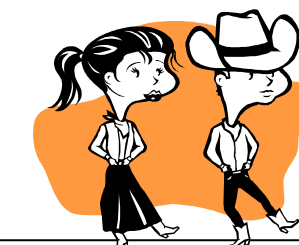
## ANIMATIONS SUR LA COMMUNE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE

- **Si Fa Si La Marcilly** : repas de la chorale le 30 juin.  
Renseignements Gisèle Joly : 03.85.96.11.35
- **Comité des fêtes** :
  - o 14 juillet, repas sur la place
  - o Mi décembre, spectacle Noël enfant et cinémaRenseignements Bernard Virot : 03.85.96.11.38
- **Au goût du vrai** : 3ème WE de novembre, beaujolais nouveau  
Renseignement Jean-Michel Garnier : 06.16.53.90.45

## Centre communal d'action sociale

Cette année, le repas d'été aura lieu le 5 juillet, et sera animé par un groupe de country.

Prix du repas : 35 euros



## INFOS UTILES

### MAIRIE et AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone : 03.85.96.11.01

Internet : [www.marcilly-les-buxy.fr](http://www.marcilly-les-buxy.fr)

Mail : [mairie@marcilly-les-buxy.fr](mailto:mairie@marcilly-les-buxy.fr)

	MATIN	APRES-MIDI
<b>Lundi</b>	/	<b>13h-18h</b>
<b>Mardi</b>	/	<b>13h-17h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>8h-12h</b>	/
<b>Jeudi</b>	/	<b>14h-18h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>8h-11h</b>	/
<b>Samedi</b>	<b>8h-12h</b>	/
<b>Dimanche</b>	/	/

*L'agence postale est fermée 15 minutes avant la fermeture du secrétariat de mairie.*

Permanence du maire : sur rendez-vous

### DECHETTERIE DE GENOUILLY

Les Teppes 71640 GENOUILLY

**Horaires** (sous réserve de modification) :

#### Du 01/11 au 31/03 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 17h15
- Samedi de 8h00 à 11h45

#### Du 01/04 au 31/10 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 18h15
- Samedi de 8h00 à 11h45

#### Du 01/05 au 31/08 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 18h15
- Vendredi de 8h00 à 11h45

Samedi de 8h00 à 11h45S

Origine des déchets :  
ménages, entreprises et artisans.

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Les rythmes scolaires..... une délicate affaire !!

Après plusieurs semaines de réflexions, le 9 mai 2014, le conseil municipal propose et vote, à l'unanimité, la mise en place de nouveaux rythmes scolaires, sur une après-midi de 3h, afin d'organiser des activités ludiques de types centre de loisirs.

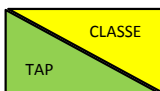
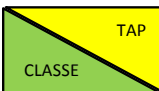
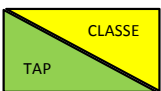

Lors de la réunion conseil d'école extraordinaire du 22 mai 2014, ce projet a été rejeté au profit d'une organisation différente qui respecterait mieux les rythmes des enfants : 1h30 sur deux jours avec des demis effectifs.

Le 23 mai 2014, le conseil municipal s'est à nouveau réuni et, dans un esprit de compromis, décide de suivre le vote du conseil d'école en suivant le rythme proposé ci-dessous.

Cependant le conseil municipal précise que les activités proposées sur des plages de 1h30 seront limitées : activités proposées sur place car sur 1h30, il n'est pas possible d'organiser des sorties à l'extérieur de la commune

**Vert** = groupe A (CE1, CE2, CM1, CM2)

**Jaune** = groupe B (Maternelles, CP)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>8h45-11h45</b>	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
<b>11h45-13h35</b>	Pause	Pause		Pause	Pause
<b>13h35-15h05</b>	Classe	Classe		Classe	Classe
<b>15h05-16h35</b>					
<b>Total</b>	Classe : 4h30 ou 6h TAP : 1h30 ou 0h	Classe : 4h30 ou 6h TAP : 1h30 ou 0h	Classe : 3h	Classe : 4h30 ou 6h TAP : 1h30 ou 0h	Classe : 4h30 ou 6h TAP : 1h30 ou 0h



## ACTU ECOLE

Notre école...

Nous avons la chance d'avoir à Marcilly-lès-Buxy une école maternelle et élémentaire où les enfants se plaisent, un restaurant scolaire de qualité et une garderie aux horaires adaptés. Cependant, il y a deux ans planait sur notre commune un risque de fermeture de classe... La rentrée de septembre qui se profile se présente sous de bien meilleurs auspices ! Pour l'année scolaire 2013/2014, 82 écoliers étaient inscrits. Pour 2014/2015, nous atteignons les 89 élèves ! (Chiffres au 13/06/2014)

## ENVIRONNEMENT

### LES TEPos A MARCILLY LES BUXY ?

Un Territoire à énergie positive (TEPos) est un territoire dont les besoins en énergies sont réduits au maximum et sont couverts par les énergies renouvelables locales.

Pour devenir TEPos, **l'implication de l'ensemble des acteurs** est nécessaire : élus, associations, entreprises, citoyens... Un TEPos nécessite avant tout **la mobilisation des énergies humaines du territoire**.

Le maire et le conseil municipal dans le cadre de l'intercommunalité travaillent actuellement sur ce type de projet. Un diagnostic énergétique sera réalisé prochainement sur l'école.

Toutes les informations sur [www.cler.org](http://www.cler.org)

### GUIDE DU TRI DES DECHETS

Dans le cadre de l'intercommunalité, un guide vous sera proposé prochainement pour vous aider à mieux valoriser vos déchets. Marcilly Lès Buxy entrera dans le programme de compostage individuel et collectif en 2016. Dans cette attente, si le compostage vous intéresse, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Charline AMOROS, Maître composteur à la communauté de communes (tel 03.85.45.82.86 - Courriel : [environnement.@ccsc.fr](mailto:environnement.@ccsc.fr)).

### SENSIBILISATION

Afin de sensibiliser l'ensemble des habitants, nous vous proposons de venir comprendre sur place le fonctionnement du système d'épuration roseaux des eaux usées. Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 13 septembre 2014 à 10h devant la mairie**.

DECHET	TEMPS DE DEGRADATION DANS LA NATURE
Papier toilette	2 semaines à 1mois
Mouchoir en papier	3 mois
Mégot de cigarette	1 à 2 ans
Filtre de cigarette	5 ans
Chewing gum	5 ans
Serviette-tampon hygiénique	400 à 450 ans
Sac en plastique	450 ans
Bouteille en plastique	100 à 1000 ans
Lingettes	Jetez les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration et entraînent d'importants dysfonctionnements

Voici deux photographies qui représentent les déchets d'une SEULE semaine, impossibles à traiter, retrouvés dans la station d'épuration.

